

MEMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Vendredi, 2 mars 1906.

N^o 10.

Freitag, 2. März 1906.

Loi du 27 février 1906, portant règlement des comptes généraux de l'État pour l'exercice 1903.

Nous GUILLAUME, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc.

Vu l'art. 104 de la Constitution et l'art. 37 de la loi sur la comptabilité de l'État, du 9 janvier 1852 ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'État pendant l'exercice 1903, et le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur les fonds spéciaux, comptes dressés le 22 septembre 1905 par Notre Directeur général des finances ;

Vu les observations de la Chambre des comptes ;

Notre Conseil d'État entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 28 décembre dernier et celle du Conseil d'État du même jour portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'État pendant l'exercice 1903, annexé à la présente loi, est arrêté :

I. En recettes effectives, y compris fr. 64,909 27¼ formant l'excédent des recettes de l'exercice 1902, à fr. 12,975,019 01¼

Gesetz vom 27. Februar 1906, wodurch die allgemeinen Jahresrechnungen des Staates von 1903 abgeschlossen werden.

Wir **Wilhelm**, von Gottes Gnaden Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Art. 104 der Verfassung und des Art. 37 des Gesetzes über das Rechnungswesen des Staates, vom 9. Januar 1852 ;

Nach Einsicht der allgemeinen Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Staatsfonds von 1903 und der allgemeinen Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Spezialfonds vom nämlichen Jahre, beide Rechnungen von Unserem General-Director der Finanzen am 22. September 1905 aufgestellt ;

Nach Einsicht der Bemerkungen der Rechnungskammer ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung des Abgeordnetenkammer vom 28. Dezember 1905 und derjenigen des Staatsrathes vom selben Tage, wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

Haben verordnet und verordnen :

Art. 1. Die allgemeine Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Staates während des Dienstjahres 1903, welche gegenwärtigem Gesetze beifolgt, ist abgeschlossen :

I. Für die wirklichen Einnahmen, mit Einschluß von 64,909 27¼ Fr., welche den Einnahmeüberschuß des Rechnungsjahres 1902 bilden Fr. 12.975.019 014

<p>En dépenses effectives, à fr. <u>12,720,686 36½</u></p> <p>Soit un excédent de recettes effectives de. fr. <u>254,332 64¾</u></p> <p>II. En recettes pour ordre, y compris l'excédent des recettes pour ordre de l'exercice 1902 par fr 1,618,125 08½ à fr. 3,514,612 93</p> <p>En dépenses pour ordre, à fr. <u>3,994,707 37½</u></p> <p>Soit un excédent de dépenses pour ordre de fr. <u>480,094 44½</u></p> <p>Art. 2. L'excédent en recettes, à la fin de l'exercice 1903, des fonds spéciaux déposés dans la caisse de l'Etat, suivant le compte annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :</p> <p>Cautionnements de toute nature fr. 8,163,634 75</p> <p>Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athénée fr. 846,825 00</p> <p>Dette publique. — Titres et coupons prescrits ou non touchés fr. 8,909 00</p> <p>Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat fr. 28,152 24</p> <p>Biens séquestrés . . . fr. 741 95</p> <p>Consignations et dépôts. fr. 1,117,402 97½</p> <p>Masse des détenus . . . fr. 821 86½</p> <p>Douane. — Timbres adhésifs vendus fr. 14,266 64½</p> <p>Postes. — Fonds pour mandats fr. 242,992 38½</p> <p>Titres de la dette nationale acquis par l'Etat . . . fr. 418,700 00</p> <p>Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels fr. 1,115,700 00</p> <p>Placement des sommes pro-</p>	<p>Für die wirkliche Ausgabe Fr. <u>12,720,686 36½</u></p> <p>Demnach ein wirklicher Einnahmeüberschuß von . . . Fr. <u>254,332 64¾</u></p> <p>II. Für die Einnahme für Rechnungsordnung mit Einfluß des Ausgabeüberschusses des Rechnungsjahres 1902, Fr. 1,618,125 08½. Fr. 3,514,612 93</p> <p>Für die Ausgabe für Rechnungsordnung. Fr. <u>3,994,707 37½</u></p> <p>Demnach ein Ausgabeüberschuß für Rechnungsordnung, Fr. <u>480,094 44½</u></p> <p>Art. 2. Der Einnahme-Ueberschuß der in der Staatskasse hinterlegten Spezialfonds, Ende 1903 ist gemäß der gegenwärtigen Gesetze angefügten Rechnung festgesetzt, wie folgt :</p> <p>Cautionen jeder Art. Fr. 8,163,634 75</p> <p>Der Verwaltung der Studienbörsen am Athendäum gehörige Fonds Fr. 846,825 00</p> <p>Staatsschuld. — Verjährte oder nicht eingelöste Stücke und Coupons Fr. 8,909 00</p> <p>Erblöse, dem Staate noch nicht anheimgefallene Nachlassenschaften Fr. 28,152 24</p> <p>Sequestrirte Güter . . . Fr. 741 95</p> <p>Consignationen und Hinterlegungen Fr. 1,117,402 97½</p> <p>Gefängnisse. — Gefangenmasse. Fr. 821 86½</p> <p>Zollamt. — Verkaufte Stempelmarken Fr. 14,266 64½</p> <p>Posten. — Postantwiefungsfonds Fr. 242,992 38½</p> <p>Durch den Staat angekaufte Obligationen des Staatsanlehens Fr. 418,700 00</p> <p>Den auf Gegenseitigkeit beruhenden Hilfskassen gehörige Fonds Fr. 1,115,700 00</p> <p>Anlegung der von dem Rück-</p>
--	---

venant du rachat des concessions minières fr. 2,000,000 00
Total. . . . fr. 13,858,146 81

D'où il y a à déduire l'excédent de dépense du fonds des dépenses communales . fr. 58,875 59

Soit un excédent de recettes sur les fonds spéciaux déposés dans la caisse de l'État de fr. 13,799,271 22

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Hohenbourg, le 27 février 1906.

GUILLAUME.

Le Directeur général
des finances,
M. MONGENAST.

Kauf der Minenconcessionen während der Summen. . . . Fr. 2,000,000 00
Total. . . . Fr. 13,858,146 81

Hiervon ist abzurechnen der Ausgabe-Ueberschuß des Gemeinde-Ausgaben-Fonds Fr. 58,875 59

Mithin Einnahme-Ueberschuß für Spezial-Staatsfonds von Fr. 13,799,271 22

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's „Memorial“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Hohenburg, den 27 Februar 1906.

Wilhelm.

Der General-Director
der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

(ANNEXES.)

Compte général des recettes et des dépenses de l'État pour 1903.

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1903.	RECETTES effectuées.
Chapitre I^{er} — Recettes.			
Section I ^{re} .			
1	Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur fr.	83,000	» »
Section II. — Contributions directes et accises.			
2	Contribution foncière :		
	a) Propriétés non bâties 662,000		
	b) Propriétés bâties (sol et élévation) 368,000	1,030,000	1,042,897 43
3	Contribution mobilière et patentes	1,150,000	1,083,187 68
4	Impôt sur les mines et minières	170,000	199,916 93
5	Impôt sur les cabarets	320,000	383,564 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1903.	RECETTES effectuées.
6	Eau-de-vie indigène ou importée de l'Allemagne:		
	<i>a)</i> Eau-de-vie indigène 650,000	725,000	706,467 65
	<i>b)</i> Eau-de-vie importée de l'Allemagne. 75,000		
7	Bière	215,000	198,305 91
8	Récouvrement des frais de poursuite	2,400	»
9	Remboursement par des communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats	1,500	250 80
10	Extraits du cadastre	4,200	773 10
11	Recettes diverses	4,000	56 02
	<i>Section III. — Douanes</i>	3,616,400	3,615,619 52
12	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :		
	<i>a)</i> Droits d'entrée 2,337,500		
	<i>b)</i> Sucre de betteraves. 520,000		
	<i>c)</i> Sel 250,000		
	<i>d)</i> Tabac indigène 65,000	3,440,000	3,644,422 44
	<i>e)</i> Vins mousseux 40,000		
	<i>f)</i> Droits de statistique. 2,500		
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière 25,000		
	<i>Section IV. — Enregistrement et domaines.</i>		
13	Enregistrement.	560,000	664,513 32
14	Grefte	19,000	20,435 27
15	Hypothèques	85,000	143,670 95
16	Successions	210,000	363,208 90
17	Centimes additionnels	262,000	348,416 60
18	Timbre	215,000	253,154 84
19	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	8,000	6,208 91
20	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudes, confiscations en numéraire	90,000	88,130
21	Récouvrement de frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger	20,000	48,801 71½
22	Récouvrement de frais de poursuites et d'instance.	2,000	1 560 51
23	Ferme de la pêche et des passages d'eau	10,900	41,212 75
24	Frais de garde de bois communaux	49,000	48,232 60
25	Ventes immobilières	4,500	45,198 43
26	Ventes mobilières	383,000	308,333 47
27	Produit des pépinières de l'État	4,050	5,553 20

ARTICLES.	LIBELLE.	PRÉVISIONS pour 1903.	RECETTES effectuées.
28	Rentes des concessions minières	450,440	451,334 55
29	Locations	7,400	8,936 72
30	Frais de vente d'immeubles	300	2 25
31	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières	8,000	13,196 81
32	Taxes et annuités des brevets d'invention etc.	29,250	34,330 »
33	Assistance judiciaire et procédure en debet, recouvrements etc.	8,000	13,543 60
34	Recettes diverses	5,000	13,653 30
	<i>Section V. — Postes, télégraphes et téléphones.</i>	<u>2,403,040</u>	<u>2,771,323 39½</u>
35	Postes. — Taxes des lettres et autres recettes	1,081,000	1,121,599 83
36	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	67,000	72,715 77
37	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes.	163,000	189,392 68½
	<i>Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité, hospice du Rham et maison de santé à Ettelbruck.</i>	<u>1,311,000</u>	<u>1,383,708 23½</u>
38	Produit du travail des détenus	80,000	75,416 21
39	Recettes économiques diverses	1,000	1,393 70
40	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires :		
	a) Sourds-muets	4,000	
	b) Dépôt de mendicité	8,000	
	c) Hospice central du Rham	43,000	
	d) Maison de santé d'Ettelbruck	74,000	
		129,000	220,537 36½
	<i>Section VII. — Recettes diverses.</i>	<u>210,000</u>	<u>297,347 27½</u>
41	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions	255,000	305,776 08
42	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges et part de la commune d'Esch-sur-l'Alzette dans les dépenses de l'école industrielle y établie; minerval à payer par les élèves de ces établissements; — contingent de la commune d'Ettelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci; — produit du minerval à payer par les élèves de l'école des artisans	79,500	95,442 50
43	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades	8,000	10,925 »
44	Banque Internationale — traitement du commissaire du Gouvernement	6,000	6,000 »
44bis	Remboursement de la subvention de fr. 8,000,000, accordée pour la construction des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (art. 9 de la convention — loi du 11 novembre 1902—3 avril 1903), 1 ^{re} annuité	»	500,000 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1903.	RECETTES effectuées.
45	Versements par les sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	26,250	25,638 55
46	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains	40,000	40,147 92½
47	Remboursement des dépenses du Crédit foncier et de la Caisse d'épargne	36,000	33,864 93
48	Intérêts de la dotation du Crédit foncier	p ^r mémoire	» »
49	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	3,000	7,897 68
50	Remboursement par d'anciens élèves-boursiers	700	110 »
51	Recettes accidentelles et impreuves de toute nature	24,000	1,852 04
52	Intérêts de fonds en dépôt :		
	a) Fonds de l'État 98,000		
	b) Fonds de consignations 17,000	175,000	142,266 67
	c) Intérêts et remboursement d'obligations acquises par l'État 60,000		
53	Minerval des élèves de l'école d'accouchement; frais d'entretien des femmes solvables admises à la maternité	4,000	2,250 »
54	Laboratoire bactériologique — produit des analyses	1 000	1,833 75
55	Fondations Norbert Metz et Cécile Metz — revenus	9,000	» »
56	Solde de la conversion de l'emprunt de 1882	p ^r mémoire	23,661 67
		667,450	1,497,686 82½
	Total des recettes	11,730,590	12,910,109 74
	Recettes pour ordre. (Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)		
1	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale	150,000	202,087 43
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État, ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal	1,000,000	600,000 »
3	Poste. — Remboursements aux offices étrangers	150,000	55,918 55
4	Télégraphes et téléphones. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'express et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptables	5,000	12,938 53½
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation	3,817,000	704,000 »
6	Chemins de fer à petite section — Intérêts et amortissement de cet emprunt	277,640	321,543 33
	Total	5,399,640	1,896,487 84½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	Chapitre II. — Dépenses.			
	Section I ^{re} . — <i>Liste civile.</i>			
1	Liste civile	200,000	200,000 »	200,000 »
	Section II. — <i>Gouvernement.</i>			
2	Traitements du ministre d'État, des directeurs généraux et des conseillers de Gouvernement	67,900	67,815 70	67,619 58
3	Traitements du personnel des bureaux et des huissiers de salle du Gouvernement	89,000	87,467 »	85,728 66
4	Frais de route et de séjour	2,250	390 »	379 85
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises).	19,000	22,477 30	22,456 78
6	Statistique	18,000	18,000 »	17,748 69
7	Dépenses pour distinctions honorifiques	6,000	6,000 »	2,442 39
8	Dépenses diverses	1,500	1,500 »	1,252 81
	Section III. — <i>Chambre des députés.</i>	203,650	203,650 »	197,348 76
9	Chambre des députés	40,000	40,000 »	40,000 »
9bis	Id. — Rostant du dernier exercice	41,800	41,800 »	41,761 56
	Section IV. — <i>Conseil d'État.</i>	81,800	81,800 »	81,761 56
10	Conseil d'État	25,000	25,000 »	19,888 85
	Section V. — <i>Secrétariat du Grand-Duc.</i>			
11	Traitement du secrétaire; frais de bureau et frais de déplacement et autres	9,800	9,800 »	6,532 86
	Section VI. — <i>Relations extérieures.</i>			
12	Légations	20,000	19,792 55	6,840 45
13	Consulats	7,000	7,207 45	7,205 37
14	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la cour permanente d'arbitrage à La Haye (sans distinction d'exercice)	1,600	1,600 »	1,021 20
15	Dépenses extraordinaires et imprévues, y compris les voyages à l'étranger	12,600	12,600 »	5,388 47
		41,200	41,200 »	20,455 29

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903	CRÉDITS après transferts	PAYEMENTS justifiés.
<i>Section VII. — Justice</i>				
16	Traitements, suppléments de traitement et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire, y compris un restant de 40 fr. de l'exercice 1900	330,000	337,691 16	337,691 46
16bis	Classement des minutes des notaires	1,500	1,500 »	1,500 »
17	Frais de bureau des justices de paix.	2,400	2,400 »	2,400 »
18	Depenses du casier judiciaire et de la police des étrangers	14,000	9,301 75	9,301 75
19	Frais de bureau (impressions et bibliothèques, les bibliothèques du barreau comprises), et frais de chauffage et d'éclairage	23,000	23,406 19½	23,398 19½
19bis	Nouvelle édition des codes civil et de procédure civile, avec les lois spéciales qui s'y rapportent.	4,000	4,000 »	4,000 »
20	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police	6,000	6,000 »	5,984 65
21	Frais de route et de séjour	1,000	411 75	377,86
22	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire.	400	197 57	» »
23	Remises des greffiers. (Crédit non limitatif).	4,700	4,700 »	4,531 89
24	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution de commissions rogatoires transmises de l'étranger — ces frais pouvant être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgents (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice.).	125,000	125,000 »	134,090 79½
25	Frais d'exécution de la loi sur la falsification des denrées alimentaires.	15,000	11,845 90½	11,818 93
26	Huissiers audienciers, traitement des concierges	5,500	6,045 67	5,974 84
26bis	Confection des tables décennales pour la période de 1892 à 1902	3,500	3,500 »	344 »
27	Frais d'exécution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif).	1,000	1,000 »	» »
		537,000	537,900 »	541,414 09
<i>Section VIII. — Cultes.</i>				
<i>a) Culte catholique.</i>				
28	Traitements du clergé	437,900	437,900 »	429,730 41

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
29	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	2,800	2,800 »	2,800 »
30	Indemnité de cent francs maintenue à titre transitoire en faveur des desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés (loi du 1 ^{er} mai 1894, art. 4)	3,400	3,100 »	2,200 »
31	Séminaire — traitement du directeur et des professeurs	15,000	15,000 »	14,994 72
32	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire	3,000	3,000 »	3,000 »
33	Subside pour la bibliothèque du Séminaire.	300	300 »	300 »
34	Subside pour le culte catholique et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités limitrophes du territoire grand-ducal	7,000	7,000 »	7,000 »
	<i>b) Culte protestant.</i>			
35	Traitement du pasteur protestant à Luxembourg	2,870	2,870 »	2,869 92
36	Subside	1,500	1,500 »	1,500 »
	<i>c) Culte israélite</i>			
37	Traitement du rabbin	2,870	2 870 »	2,152 44
38	Subside	1,500	1,500 »	1,500 »
		477,840	477,840 »	468,047 49
	<i>Section IX. — Corps de gendarmerie et des volontaires.</i>			
39	Corps de gendarmerie et des volontaires	446,000	446,055 »	445,979 61
40	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie	29,300	29,245 »	29,220 »
		475,300	475,300 »	475,199 61
	<i>Section X. — Chambre des comptes.</i>			
41	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires	37,400	36,037 90	36,047 45
42	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues.	1,600	2,942 10	2,942 10
		39,000	39,000 »	38,989 55
	<i>Section XI. — Recette générale.</i>			
43	Traitements du receveur général et de l'archiviste, et indemnité pour la rétribution du caissier et d'un commis aux écritures; frais de contrôle, restant d'un exercice antérieur de fr. 923	16,800	16,800 »	16,444 92

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
44	Indemnité aversionnelle pour loyer et autres dépenses de service.	4,350	4,350 »	4,350 »
	Section XII. — <i>Contributions directes, accises et cadastre.</i>	21,150	21,150 »	20,794 92
45	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les membres des conseils des taxateurs et ceux des conseils de revision	270,000	275,628 95	275,628 95
46	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention du 22 mai 1896, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie	3,000	4,116 91	4,116 91
47	Frais de route et de séjour	27,200	25,953 23	25,953 23
48	Cadastre. — Rétributions variables	26,000	25,619 76	25,619 76
48bis	Révision cadastrale (sixième crédit, non limitatif)	»	» »	» »
49	Statistique des revenus fonciers	300	» »	» »
50	Renouvellement partiel des plans cadastraux	2,000	985 93	985 93
51	Frais de bureau de la direction et des receveurs des contributions, du bureau central du cadastre et des géomètres, y compris les impressions et les instruments	17,000	16,274 47	16,274 47
52	Prélèvement sur les impôts au profit des communes, y compris les centimes additionnels et les impositions communales dus par l'État en vertu de l'art. 8 de la loi du 25 décembre 1889. (Crédit non limitatif, y compris un restant d'exercices antérieurs)	85,000	85,000 »	109,576 06
53	Expédition des rôles des contributions directes.	3,200	2,644 76	2,644 76
54	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions; apposition de scellés sur les appareils en repos	2,000	742 12	742 12
55	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes; — restitution d'accises et d'autres droits. (Credit non limitatif, y compris un restant d'exercices antérieurs)	50,000	50,000 »	146,245 24½
56	Dépenses diverses	3,000	1,733 87	1,716 80
		488,700	488,700 »	609,504 23½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XIII. — Enregistrement et domaines.</i>			
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration; indemnités fixes de déplacement des employés supérieurs; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. — Indemnités des membres du conseil d'administration et du contentieux	51,000	50,360 88½	49,939 42
58	Frais de route et de séjour	400	512 78½	512 78½
59	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif)	80,000	80,000 »	84,210 41
60	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs	8,000	5,903 47	5,046 97½
61	Frais de poursuite et d'instance — les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables. (Crédit non limitatif).	6,000	6,000 »	3,072 43
62	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892, sur la procédure en débet en matière de faillite, et de la loi du 23 mars 1893, sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet	10,000	14,695 98	14,695 98
62bis	Id. Restant d'exercices antérieurs	10,000	10,000 »	9,989 66
63	Restitutions. (Crédit non limitatif.)	1,700	1,700 »	1,763 20
64	Frais d'adjudication	9,000	6,926 88	6,926 88
64bis	Id. Restant d'exercices antérieurs	8,500	8,500 »	8,456 76
65	Frais de vente de terrains domaniaux	2,500	562 91½	82 82
66	Frais de surveillance des domaines; plantations et boisements sur les terrains des fortifications; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines	7,500	8,442 91	8,442 91
67	Remboursements aux tiers-intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif).	1,000	1,000 »	191 97
68	Fabrication de papier-timbre et de timbre mobile et dépenses de l'atelier	8,000	8,994 17½	8,994 17½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
69	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine, et une dépense de 1000 fr. pour la publication d'un Recueil des lois sur les droits de timbre, d'enregistrement et de succession	2,000	2,000 »	1,668 21
		<u>205,600</u>	<u>205,600 »</u>	<u>203,994 58½</u>
	Section XIV. — <i>Douanes.</i>			
70	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché.	45 000	48,441 96	48,441 96
71	Gratifications et subside à la caisse de secours des douaniers en cas de maladie	11,700	11,700 »	8,087 50
72	Loyers de locaux, mise en état de ceux ci et menues dépenses	14,000	10,558 04	9,323 88½
		<u>70,700</u>	<u>70,700 »</u>	<u>65,853 34½</u>
	Section XV. — <i>Credit foncier et Caisse d'épargne. — Caisses de crédit agricole et professionnel.</i>			
73	Crédit foncier et Caisse d'épargne	36,000	36,000 »	33,864 96
73bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	5,000	4,501 75	» »
74	Frais de premier établissement de caisses de crédit agricole et professionnel (sans distinction d'exercice).	4,000	4,498 25	4,498 25
		<u>42,000</u>	<u>42,000 »</u>	<u>38,363 21</u>
	Section XVI. — <i>Pensions.</i>			
75	Pension, traitements d'attente et de disponibilité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	700,000	700,000 »	747,011 82
76	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessiteux, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 166,66	20 000	19,947 »	15,660 16
77	Suppléments à des pensionnaires en vertu de la loi du 28 mars 1899 (sans distinction d'exercice)	50,000	50,053 »	49,674 »
		<u>770,000</u>	<u>770,000 »</u>	<u>812,345 98</u>
	Section XVII. — <i>Travaux publics — administration.</i>			
78	Traitements et frais de bureau du personnel	100,000	100,489 »	100,488 46
79	Frais de route et de séjour	20,500	22,205 »	22,202 15½
80	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de halage	130,000	129,281 »	122,887 55½
81	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris	180,000	178,525 »	170 031 70
82	Subside à la masse d'habillement des cantonniers	6,000	6,000 »	5,996 03
		<u>436,500</u>	<u>436,500 »</u>	<u>421,605 92</u>

ARTICLES.	L I B E L L É.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XVIII. — Travaux publics — voirie.</i>			
83	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage.	320,000	320,000 »	319,999 07
83bis	Construction d'une route raccordant directement la ville haute de Wiltz à la route de Nothum à la gare de Wiltz	18,000	24,150 »	24,144 36
83ter	Déviations de la route d'Echternach à Diekirch près de la station de Grundhof.	12,000	12,000 »	» »
84	Travaux extraordinaires sur les routes existantes	50,000	47,950 »	46,773 61
85	Canalisation sous la voirie de l'Etat principalement dans les traversées des villes et autres localités	50,000	45,560 »	45,112 82
86	Mise en état des chemins repris par l'Etat y compris un restant de 1901	700,000	700,190 »	700,178 80
86bis	Redressement du chemin repris d'Erpeldange à Michelau	50,000	50,000 »	50,000 »
87	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement et les dixièmes en garantie.	40,000	40,000 »	39,903 74½
87bis	Redressement du chemin vicinal de Brandebourg à Landscheid	10,000	10,000 »	10,000 »
88	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 13 janvier 1843)	10,000	9,833 »	9,803 88
89	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics.	5,000	2,567 58	2,566 85
89bis	Raccordement du chemin de fer à petite section de Thionville à Mondorf	12,500	12,556 33	12,556 33
90.	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercice clos	60,000	61,763 67	61,441 35
91	Chemins de fer; frais de surveillance, études, dépenses diverses qui s'y rattachent	27,300	28,588 42	28,588 31½
91bis	Chemins de fer vicinaux — frais d'études	15,000	14,940 »	14,938 97
92	Plantations à établir sur les routes et sur les chemins repris par l'Etat; pépinières et élagage d'arbres.	20,000	19,712 »	19,698 89

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
93	Depenses diverses et imprévues	500	489 »	477 52
	Section XIX. — <i>Travaux publics — propriétés bâties et autres.</i>	1,400,300	4,400,300 »	1,386,184 51
94	Palais grand-ducal à Luxembourg et Château de Walferdange — part contributive de l'État dans les frais d'entretien	15,000	15,000 »	15,000 »
95	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'État et des bâtiments affectés à des services publics ; entretien du mobilier et acquisition de meubles ; assurance des bâtiments et du mobilier de l'État contre les risques de l'incendie, taxe d'eau, — y compris un restant de 10,000 fr. du dernier exercice	130,000	145,899 48	145,846 21½
96	Établissement de Mondorf-les-Bains — aménagement, y compris un restant d'exercices antérieurs de 1530 fr.	16,500	16,500 »	16,500 »
96bis	Id. — Acquisition de terrains en 1902	12,500	12,300 52	12,300 52
97	Travaux d'entretien de l'Hôtel épiscopal.	1,000	1,007 »	1,006 80
98	Travaux extraordinaires à faire aux bâtiments de l'État.	30,000	25,600 »	25,598 56
98bis	Agrandissement du bâtiment des postes et des télégraphes à Luxembourg-ville. — 2 ^e crédit.	30,000	30,000 »	29,999 32
99	Construction d'un musée national	p ^r memoire	» »	» »
99bis	Construction d'une école industrielle et commerciale à Luxembourg. — Frais de concours pour les plans, (sans distinction d'exercice)	10,000	6,500 »	6,494 57
100	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. — Fêtes publiques et illuminations	36,000	39,535 »	39,534 18
101	Entretien des monuments historiques	10,000	7,450 »	7,441 84
102	Embellissements dans diverses parties du pays.	5,000	6,250 »	6,250 »
103	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	20,000	9,965 »	9,736 91
103bis	Acquisition de la maison Garnier rue du St-Esprit à Luxembourg en 1902	24,800	24,800 »	24,800 »
104	Depenses diverses et imprévues	500	493 »	96 47½
		341,300	341,300 »	340,605 39

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XX. — Domaines de l'État à Luxembourg.</i>			
105	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	5,000	5,000 »	5,000 »
106	Travaux à faire sur le domaine de l'État provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg, y compris les dixièmes retenus en garantie et un restant d'exercices antérieurs	30,000	30,000 »	29,722 50
106bis	Acquisition d'un terrain à proximité du fort Thüngen en 1902	3,800	3,800 »	3,800 »
107	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie .	20,000	15,000 »	15,000 »
107bis	Établissement de la voirie sur le plateau Bourbon, 1 ^{er} crédit	75,000	80,000 »	79,999 95
	<i>Section XXI. — Mines.</i>	133,800	133,800 »	133,522 45
108	Traitements et indemnités du personnel et frais de bureau	32,500	31,925 »	28,394 02
109	Frais de voyage.	5,500	6,075 »	6,072 13
110	Cadastre du terrain minier de la zone concessible; rectification et entretien de l'abornement et concessions éventuelles à délimiter. — Dépenses diverses et imprévues, y compris un restant d'exercice antérieur de 65 fr. 62	5,000	5,000 »	4,712 87
111	Frais de procès (sans distinction d'exercice)	10,000	10,000 »	10,000 »
	<i>Section XXII. — Fonds communal.</i>	53,000	53,000 »	49,179 02½
112	Prélèvement au profit des communes, à répartir entre toutes les sections un tiers d'après la population de fait constatée par le dernier recensement général, un tiers d'après les impositions communales des personnes physiques, payées l'avant-dernière année dans chaque section, y compris les centimes de majoration pour les chemins vicinaux — les habitants de la ville de Luxembourg étant censés payer, à raison de l'octroi, une imposition communale de 20 pCt., — un tiers d'après l'impôt foncier tant sur la propriété bâtie que sur la propriété non bâtie dans chaque section	500,000	500,000 »	500,000 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XXIII. — Travaux communaux.</i>			
113	Subsides aux communes pour construction et réparations d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale.	50,000	49,606 »	49,606 »
114	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux	50,000	50,394 »	50,394 »
115	Subsides aux communes dans l'intérêt de la sécurité publique	20,000	20,000 »	20,000 »
		120,000	120,000 »	120,000 »
	<i>Section XXIV. — Dette publique.</i>			
116	Annuités et frais	500,000	499,062 75½	498,964 75½
117	Intérêts, agio et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la Caisse de l'État (sans distinction d'exercice)	40,000	45,937 24½	45,937 24½
118	Intérêts des consignations et dépôts — lois des 12 février 1872 et 30 mai 1888. (Crédit non limitatif.)	16,000	16,000 »	14,261 92
119	Acquisition de titres au porteur de fonds publics et frais (sans distinction d'exercice)	5,000	» »	» »
120	Rentes de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer à petite section.	277,640	277,640 »	277,640 »
		838,640	838,640 »	836,803 92
	<i>Section XXV. — Commissariats de district.</i>			
121	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, frais de bureau des commissaires; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale	33,000	34,685 »	34,680 90
122	Frais de route et de séjour des commissaires	4,000	4,580 »	4,571 64
123	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux en conformité de la loi du 1 ^{er} juillet 1901	10,000	7,735 »	7,254 02
		47,000	47,000 »	46,506 56½
	<i>Section XXVI. — Administration forestière.</i>			
124	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux et accessistes; frais de route et de séjour et frais de bureau des agents; indemnités fixes pour le contentieux forestier; frais de route et de séjour y relatifs; dépenses forestières imprévues, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 450	30,000	31,745 »	31,744 82

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
125	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues; amélioration et transformation des haies à écorces	55,000	53,365 »	53,275 80
125bis	Reconstitution d'un domaine forestier de l'Etat.	36,500	36,390 »	36,293 94
126	Subside à la masse d'habillement des préposés forestiers	3,500	3,500 »	3,500 »
	<i>Section XXVII. — Service sanitaire.</i>	125,000	123,000 »	124,814 56
127	Collège médical; frais de déplacement; visite des pharmacies, etc.	10,000	8,530 »	8,111 27
128	Médecins-inspecteurs	7,000	9,200 »	9,153 86
129	École d'accouchement — indemnités du personnel; — entretien des malades et des élèves; — achat de trousseaux pour les élèves sortantes; — dépenses diverses	11,500	12,970 »	12,669 94½
130	Achat de médicaments antiseptiques à l'usage des sages-femmes.	2,000	1,500 »	1,419 75
131	Traitements et indemnités des vétérinaires, y compris un restant de fr. 1433,29 de l'exercice 1901.	19,000	19,630 33	19,630 33
132	Subsides à des sages-femmes	12,000	12,000 »	11,305 »
133	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies	3,000	2,325 »	2,298 »
134	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie, etc.	5,000	2,913 51	2,443 55
135	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but	75,000	75,431 16	75,231 16
136	Subside à l'Union antialcoolique	1,500	1,500 »	1,500 »
137	Laboratoire pratique de bactériologie	15,000	15,000 »	14,997 71½
	<i>Section XXVIII. — Établissement thermal et hydrothérapique de Mondorf-les-Bains.</i>	161,000	161,000 »	158,760 58
138	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc	15,000	15,000 »	15,000 »
139	Frais d'exploitation.	45,000	45,000 »	45,000 »
	<i>Section XXIX. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</i>	60,000	60,000 »	60,000 »
140	Traitements du personnel du service; indemnités des surnuméraires, des comptables et des aides-surveillants	402,000	398,685 29	398,685 29

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
141	Indemnités à des agents et à des employés pour services extraordinaires; frais de remplacement d'employés et de facteurs malades. — Indemnités à des agents du service ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique et téléphonique. — Indemnités pour agences auxiliaires volontaires.	85,000	100,980 02	100,980 02
141bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	22,000	21,273 »	21,273 »
142	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents	25,000	27,970 02	27,970 02
143	Traitements et indemnités des facteurs, y compris les frais de leur remplacement aux jours de repos . . .	360,000	372,407 28	372,407 28
144	Loyer de locaux et mise en état de ceux-ci	34,000	31,538 31	31,538 84
145	Indemnités aux chemins de fer pour les transports postaux; transports des dépêches et des colis . . .	183,000	182,990 »	182,965 09
146	Impressions, timbres poste, timbres-télégraphe et cartes postales; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville) et des bureaux ambulants et de relais . . .	55,000	83,231 93	83,231 93
147	Subside à la masse d'habillement des facteurs de poste.	30,0 0	30,000 »	30,000 »
148	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions; appareils télégraphiques et fournitures pour le service des appareils; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences.	43,000	42,982 56	42,982 56
149	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux	1,100	1,110 »	1,110 »
150	Dépenses diverses et imprévues	1,000	3,202 69	3,201 13
151	Gros entretien, amélioration, création et extension des réseaux télégraphique et téléphonique; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice) .	150,000	94,728 90	94,728 90
	Section XXX. — <i>Commission d'agriculture. — Service agricole.</i>	1,391,100	1,391,100 »	1,391,071 06
152	Commission d'agriculture	3,000	2,995 66	2,469 01
153	Service agricole — traitements et frais de route et de séjour du personnel, frais de bureau, loyer de locaux et acquisition d'instruments	48,000	48,004 34	47,993 31
		51,000	51,000 »	50,462 32

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	Section XXXI. — <i>Enseignement agricole.</i>			
154	École et station agricoles à Ettelbruck	38,000	38,000 »	31,788 87
155	Confection de cartes agricoles des communes du Grand-Duché	8,000	8,000 »	7,999 56
156	Bourses d'études au profit d'élèves de l'école agricole.	8,000	8,000 »	6,550 »
157	Subsides pour études techniques à des écoles spéciales	7,000	7,000 »	7.000 »
158	Cours spéciaux à l'école agricole (distillerie, maréchalerie, etc.) et cours d'adultes	8,000	8.000 »	3,544 95
		69,000	69,000 »	56,883 38
	Section XXXII. — <i>Amélioration des races de chevaux et de bétail.</i>			
159	Amélioration de l'espèce chevaline	165,000	166,223 68	166,223 68
160	Amélioration des espèces bovine, porcine, ovine et caprine	130,000	128,776 32	128,768 94
161	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870, concernant les épizooties (Crédit non limitatif)	4,000	4,000 »	1,568 75
		299,000	299,000 »	296,561 37
	Section XXXIII. — <i>Chemins d'exploitation.</i>			
162	Crédit pour construction de chemins d'exploitation, y compris les indemnités des employés occupés temporairement à ces travaux	75,000	75,000 »	74,984 68½
	Section XXXIV. — <i>Améliorations agricoles. — Travaux d'irrigation, d'amélioration et de curage des rivières.</i>			
163	Crédit pour travaux d'améliorations agricoles . . .	16,000	16,000 »	15,738 80
164	Crédit pour grands travaux d'irrigation et d'assainissement, y compris les indemnités des employés temporaires occupés à ces derniers.	25,000	25,000 »	24,754 05
165	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux; indemnités accordées aux employés temporaires occupés à ces travaux; dixièmes retenus en garantie et restant d'exercices antérieurs.	45,000	45,000 »	44,180 50
		86,000	86,000 »	84.673 35
	Section XXXV. — <i>Subsides divers à l'agriculture.</i>			
166	Subsides aux sociétés agricoles, y compris ceux pour construction de hangars aux instruments agricoles.	45,000	57,471 30	57,271 30
166 bis	Subside extraordinaire à la société du Cercle agricole			

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	en vue de l'organisation d'une exposition à l'occasion du cinquantième de sa fondation	40,000	40,000 »	40,000 »
167	Subsides en faveur des laiteries	35,000	34,348 »	29,845 00
168	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture.	40,000	28,210 70	28,209 90½
	<i>Section XXXVI. — Viticulture.</i>	130,000	130,000 »	125,327 10½
169	Commission de viticulture — indemnité du secrétaire, frais de bureau et de voyage, bibliothèque	3,100	3 951 90	3,951 90
170	Enseignement viticole — conférences et subsides pour études.	5,000	4,388 07	4,252 20
171	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture, notam- ment des sociétés viticoles, des pépinières de Greven- macher et de Remich et de l'établissement de nou- velles pépinières.	15,000	17,944 60	17,910 »
172	Mesures à prendre contre les ennemis de la vigne — Exécution de la convention phylloxérique de Berne ; — dépenses en vue des mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxéra — études, etc.	5,000	4,815 43	4,815 43
	<i>Section XXXVII. — Fondation Thersen à Gwemich.</i>	28,100	28,100 »	27,929 53
173	Rente due par l'État — loi du 3 avril 1893	3,000	3,000 »	3,000 »
	<i>Section XXXVIII. — Commerce et industrie.</i>			
174	Chambre de commerce.	4,000	4,000 »	3,588 45
174bis	Publication d'un manuel d'adresses	3,000	3,000 »	» »
175	Assurance ouvrière (exécution des lois des 31 juillet 1901 et 5 avril 1902).	25,000	30,045 »	30,004 13½
176	Inspection du travail (loi du 22 mai 1902), y compris un restant d'exercice antérieur de 710 fr.	20,000	19,555 »	18,540 61½
177	Bourse du travail	6,000	6 000 »	5,895 27
178	Subsides en faveur de l'industrie, du commerce et du travail.	20 000	15,400 »	8,691 73½
178bis	Développement du tourisme dans le pays	6,000	6,000 »	5,996 72½
179	Commissariat de la Banque Internationale	6,000	6,000 »	6,000 »
		90,000	90,000 »	78,713 93

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XXXIX. — Enseignement professionnel.</i>			
180	Ecole d'artisans — traitements et indemnités	34,000	34,000 »	33,405 48
181	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers et ali- mentation des collections et dépenses diverses	10,000	10,000 »	9,735 39
182	Id. — Bourses pour les élèves indigents	15,000	15,064 37½	14,929 37½
183	Id. — Primes d'assurance contre les accidents du tra- vail pour les contre-maitres et les élèves.	1,200	1,114 81½	745 »
184	Cours techniques pour adultes (professions industrielles et commerciales)	15,000	13,767 18½	13,767 18½
185	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour filles.	20,000	19,953 62½	19,951 07½
186	Bibliothèque professionnelle	7,500	8,800 »	8,792 07½
	<i>Section XL. — Enseignement supérieur et moyen.</i>	102,700	102,700 »	101,325 58
187	Athénée (gymnase et école industrielle et commer- ciale), gymnases de Diekirch et d'Echternach, école industrielle d'Esch-sur-l'Alzette — traitements et in- demnités	320,000	322,782 50	322,744 77
188	Les mêmes établissements — matériel et dépenses di- verses	45,000	42,217 50	41,336 89
189	Bourses pour études universitaires ou pédagogiques	15,000	15,000 »	15,000 »
190	Bourses d'études ou de voyages en faveur d'élèves qui ont terminé leurs études commerciales à l'école industrielle et commerciale de l'Athénée.	1,000	1,000 »	» »
191	Bourses en faveur d'élèves indigents des gymnases	2,000	2,000 »	2,000 »
192	Bourses en faveur d'élèves indigents des établissements d'enseignement industriel et commercial.	2,500	2,500 »	2,500 »
193	Honoraires des membres des jurys d'examen et autres frais. (Crédit non limitatif).	14,000	14,000 »	22,279 41
194	Crédit pour l'alimentation de la bibliothèque nationale	7,000	7,000 »	7,000 »
	<i>Section XLI. — Enseignement primaire.</i>	406,500	406,500 »	412,861 07
195	Commission d'instruction, inspecteur principal et ins- pecteurs d'arrondissement; traitements, indemnités, frais de voyage et de bureau, et dépenses diverses			

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	concernant la surveillance des écoles et de l'enseignement primaire	45,000	47,500 56	47,500 31
196	École normale — traitements, indemnités, frais de bureau et dépenses diverses	42,300	42,300 »	41 290 60
197	Subsides aux communes en faveur de l'enseignement primaire	400,000	400,000 »	399 667 »
198	Subsides dans l'intérêt du remplacement d'instituteurs malades	5,000	5,000 »	4,954 28
199	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et en faveur de cours de gymnastique et frais d'inspection de ces écoles; achat de livres et de matériel; organisation de conférences pour les instituteurs	100,000	100,724 »	100,718 65
200	Suppléments de traitement pour ancienneté de service et primes de brevets des instituteurs et institutrices en conformité de la loi du 6 juin 1898 (sans distinction d'exercice)	200,000	197,138 »	197,119 83
201	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	17,000	17,000 »	15,700 »
202	Bourses d'études aux élèves-instituteurs	12,000	12,000 »	12,000 »
203	Bourses d'études aux élèves-institutrices	6,000	6,000 »	6,000 »
204	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent l'École normale	3,500	3,500 »	3,500 »
205	Secours à d'anciens membres du personnel enseignant des écoles primaires ainsi qu'à leurs veuves et orphelins; suppléments de pensions	15,000	15,000 »	14,999 50
206	Institution des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel	11,000	11,000 »	10,939 42
207	Entretien des élèves du même établissement; habillement et matériel de classe	10,000	9,214 44	8,983 81
208	Établissement des aveugles — indemnités du personnel enseignant	1,200	1,200 »	1,200 »
209	Entretien des élèves du même établissement; habillement, matériel de classe et dépenses diverses	7,500	7,923 »	7,922 99
210	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques	5,000	5,000 »	4,065 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1902.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
211	Création d'une bibliothèque pédagogique	1,000	1,000 »	994 60
	Section XLII — <i>Arts et sciences.</i>	881,500	881,500 »	877,535 99
212	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires	19,000	19,000 »	18,900 »
213	Conservatoire de musique à Luxembourg	19,000	19,000 »	» »
214	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg	7,500	7,500 »	7,500 »
215	Encouragements aux études industrielles et artistiques	8,000	8,000 »	7,800 »
216	Encouragements aux études professionnelles à des écoles spéciales de l'étranger	18,000	18,000 »	17,800 »
217	Subside à la section historique de l'Institut	5,000	5,000 »	5,000 »
218	Subside au Comité du Willibrordus Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach	2,000	2,000 »	2 000 »
219	Subside à la Société des sciences naturelles.	3,000	3,000 »	3,000 »
220	Subside à la Société des sciences médicales.	2,000	2,000 »	2,000 »
221	Subside à la Société botanique	500	500 »	500 »
222	Subside à la Société « Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst »	1,500	1,500 »	1,500 »
223	Subside à la Société « Fauna »	1,000	1,000 »	1,000 »
224	Part contributive du Grand-Duché dans les dépenses du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (sans distinction d'exercice).	750	750 »	645 »
225	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'État que des sociétés	1,500	1,500 »	1,500 »
225bis	Subvention pour la publication d'une carte topographique du Grand-Duché — deuxième crédit.	8,000	8,000 »	8,000 »
	Section XLIII. — <i>Établissements pénitentiaires.</i>	96,750	96,750 »	77,145 »
	A. — Luxembourg.			
226	Commission administrative, jetons de présence et indemnité du secrétaire, y compris 700 fr., provenant de l'exercice 1902	2,800	2,800 »	2,104 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
227	Traitements et indemnités en vertu des art. 4 et 6 de la loi du 4 mai 1899	44,470	57,673 75	56,927 27
228	Indemnités en vertu de l'art. 7 de la loi du 4 mai 1899	27,530	13,156 44	12,929 79
229	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.), uniforme et traitement médical du personnel (sans distinction d'exercice) .	85,000	114,737 64½	114,737 64½
250	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention. (Matières premières, outils, machines, réparations, etc.)	75,000	46,214 79½	46,172 11
231	Frais de bureau	1,000	1,217 37	1,217 37
	<i>B — Diekirch.</i>			
232	Commission administrative — jetons de présence, y compris un restant d'exercice antérieur de 300 fr. .	900	900 »	620 »
233	Traitements et indemnités.	10,000	10,373 52	10,373 52
234	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.), et traitement médical du personnel	6,000	6,170 62	6,170 62
235	Frais de bureau	400	400 »	193 32
	<i>C — Prisons cantonales.</i>			
236	Installation, réparation, ameublement, — frais d'entretien et de nourriture des détenus etc. (Loi du 14 février 1900)	10,000	9,455 86	3,039 72
		263,100	263,100 »	254,485 36½
	<i>Section XLIV. — Maison de santé d'Ettelbruck. Hospice du Rhain et Fondations Metz.</i>			
	<i>A. — Maison de santé d'Ettelbruck.</i>			
237	Traitements et émoluments fixes	23,500	24,542 82	24,542 82
238	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 2 de la loi du 8 juin 1901	20,000	18,967 18	18,299 92
239	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, mobilier, etc.); uniforme et traitement médical des gardiens	155,000	161,262 46	161,262 46
240	Menues dépenses	600	600 »	600 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>B. — Hospice du Rham.</i>			
241	Traitements	6,000	6,000 »	5,820 »
242	Indemnités fixes	16,000	16,000 »	13,854 33½
243	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, ameublement, etc.); traitement médical du personnel	155,000	148,727 54	141,680 89
244	Menues dépenses	1,000	1,000 »	966 03
	<i>C. — Fondations Norbert et Cécile Metz d'Eich.</i>			
245	Dépenses de toute nature	9,000	9,000 »	» »
	<i>Section XLV. — Bienfaisance publique.</i>	386,100	386,100 »	367,026 45½
246	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique	50,000	50,000 »	50,000 »
247	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains	6,000	6,000 »	6,000 »
248	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de perte ou d'abâtage de bétail; secours particuliers, etc.	30,000	30,000 »	19,547 50
249	Part contributive de l'État dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents, exposés tant dans le pays qu'à l'étranger, conformément aux art. 27, 29 et 30 de la loi du 28 mai 1897. (Crédit non limitatif et, pour les dépenses réclamées par les pays étrangers, sans distinction d'exercice) y compris un restant d'exercices antérieurs.	100,000	100,000 »	109,156 67
250	Remboursements des frais tombant à charge de l'État du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé (art. 28 et 31 de la loi du 28 mai 1897). (Crédit non limitatif), y compris un restant d'exercices antérieurs	6,000	6,000 »	2,785 10
251	Remboursements de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsides à des sociétés luxembourgeoises de bienfaisance à l'étranger	4,000	4,000 »	1,868 »
	<i>Section XLVI. — Subsides à des associations de secours.</i>	196,000	196,000 »	189,357 27
252	Subsides aux sociétés de secours mutuels; frais de service de la commission supérieure d'encouragement	22,500	22,500 »	20,912 53

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
253	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte de bétail	25,000	25,000 »	24,999 67
254	Subsides aux caisses de secours :			
	a) des sous-officiers et gendarmes.	2,500		
	b) des employés de la douane.	2,500		
	c) des cantonniers	4,700		
	d) des secrétaires communaux	5,000		
	e) des gardes-forestiers	5,000		
	f) des employés des postes et télégraphes	7,500		
	g) des instituteurs	5,000		
	h) des institutrices	2,500		
	i) des gardes champêtres	5,000		
	k) des receveurs communaux	2,500		
	Section XLVII.	89,700	89,700 »	88,112 20
255	Récompenses pour actes de dévouement.	500	500 »	400 »
	Section XLVIII. — <i>Police générale et administrative.</i>			
256	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 3). (Crédit non limitatif).	33,000	33,000 »	29,294 79
257	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2). (Crédit non limitatif.)	33,000	33,000 »	29,231 »
258	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés	5,500	5,500 »	5,482 30
259	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3,000	3,000 »	8,106 87
260	Primes et dépenses diverses pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles.	8,000	8,309 »	8,307 29
261	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux.	6,000	6,150 »	6,144 50
262	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche	10,000	10,000 »	10,000 »
263	Subsides en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 1876, sur la police des bâtiments et de leurs dépendances.	40,000	40,000 »	37,264 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
264	Établissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation; sur- veillance	3,000	2,544 »	1,958 55
	Section XLIX.	<u>144,500</u>	<u>141,500 »</u>	<u>135,789 30</u>
265	Dépenses imprévues, y compris un restant d'exercices antérieurs	30,700	30,700 »	22,998 77
	Section L.			
266	Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi	40,000	40,000 »	25,875 18
	Total des dépenses	<u>12,762,530</u>	<u>12,762,530 »</u>	<u>12,720,686 36½</u>
	Dépenses pour ordre. (Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)			
1	Remboursements à d'autres États de l'Union dou- nière ou avancés à la douane grand-ducale	150,000		202,087 43
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal	1,000,000		527,021 55
3	Postes. — Remboursements aux offices étrangers	150,000		55,918 55
4	Télégraphes et téléphones. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'express et bons pour ré- ponses payées — frais à avancer par les comptables.	5,000		12,938 53½
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'in- térêt de la construction et de l'exploitation	3,817,000		2,983,000 »
6	Chemins de fer à petite section. — Intérêts et amortis- sement de cet emprunt	277,640		213,741 31
	Total . . . fr.	<u>5,399,640</u>		<u>3,994,707 37½</u>

BALANCE.

<i>Recette effective, y compris l'excédent de recette de l'exer-</i> <i>cice 1902, par fr. 64,909 27½</i>	<i>fr. 12,975,019 01½</i>
<i>Dépense effective</i>	<i>» 12,720,686 36½</i>
<i>Excédent de recette</i>	<i>fr. 254,332 64½</i>
<i>Recette pour ordre, y compris l'excédent de recette pour</i> <i>ordre de l'exercice 1902, par fr. 1,618,125 08½</i>	<i>fr. 3,514,612 93</i>
<i>Dépense pour ordre</i>	<i>» 3,994,707 37½</i>
<i>Excédent de dépense pour ordre</i>	<i>fr. 480,094 44½</i>

Compte général des recettes et des dépenses effectuées sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'État pendant l'exercice 1903.

N ^o d'ordre.	DÉSIGNATION DES FONDS.	Excédent de recette de l'exercice 1902.	Excédent de dépense de l'exer- cice 1902	Recourremens faits pendant l'exercice 1903.	Dépenses faites pendant l'exercice 1903.	Excédent de recette de l'exercice 1903.	Excédent de dépense de l'exer- cice 1903.
1	Centimes additionnels pour chemins vicinaux.	»	»	211,913 58	211,913 58	»	»
2	Impositions communales	»	»	739,425 66	1,739,425 66	»	»
3	Fonds des dépenses communales.	»	39,008 08	216,686 76	236,554 27	»	58,875 59
4	Cautionnements de toute nature	7,612,312 74	»	880,849 99	329,527 98	8,163,634 75	»
5	Titres au porteur de fonds publics appartenant à la Caisse d'épargne	»	»	»	»	»	»
6	Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athénée.	789,125 »	»	65,000 »	7,300 »	846,825 »	»
7	Dette publique. — Titres et coupons prescrits ou non touchés	3,541 »	»	5,479 50	111 50	8,909 »	»
8	Successions en déshérence non encore acquises à l'État	28,152 24	»	»	»	28,152 24	»
9	Biens séquestrés	741 95	»	»	»	741 95	»
10	Consignations et dépôts	883,335 40½	»	818,591 34	584,543 77	1,117,402 97½	»
11	Masse des détenus	3,364 22	»	26,483 89*	29,026 24½	321 86½	»
12	Douane. — Timbres adhésifs vendus	»	»	65,927 70	51,664 05½	14,266 64½	»
13	Postes. — Fonds pour mandats	216,669 40½	»	47,605,321 09	47,578,998 11	242,992 38½	»
14	Postes. — Remboursement-recettes.	»	»	60,400 31	60,400 31	»	»
15	Postes. — Fonds de subvention de comptables d'autres services	»	»	2,393,713 50	2,393,713 50	»	»
16	Titres de la dette nationale acquis par l'État	368,300 »	»	51,400 »	1,000 »	418,700 »	»
17	Fonds appartenant aux sociétés de secours mu- tuels	1,058,125 »	»	998,775 »	1,041,200 »	1,015,700 »	»
18	Placement des sommes provenant du rachat des concessions minières	2,000,000 »	»	»	»	2,000,000 »	»
	Totaux . . fr.	12,963,686 96	39,008 08	54,139,968 32	53,265,375 98	13,858,146 81'	58,875 59

176

Impr. de L. G. Viret, Book-Lovers

*) Recettes renseignées au compte de l'administrateur des prisons. fr. 29,026 24
 Versé en moins. » 2,542 35
 Recettes nettes. fr. 26,483 89